

Avis de constitution

SOCIETE « OKEM MINING COMPANY » en abrégé « OMC »

Siège Abidjan Cocody Riviera Palmeraie, Lot 699,  
Ilot 42

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 20/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OKEM MINING COMPANY » en  
abrégé « OMC »

Objet : • L'exploitation minière

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Riviera Palmeraie, Lot 699,  
Ilot 42

Dirigeant(s) M OTTROU MON NEMON ANGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11865 du 28/11/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°72889/GTCA/RC/2025 du 28/11/2025

